
Femmes, lecture et écriture au temps de Hammurabi

Brigitte Lion



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rbnu/1136>
DOI : 10.4000/rbnu.1136
ISSN : 2679-6104

Éditeur

Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2016
Pagination : 8-15
ISBN : 9782859230630
ISSN : 2109-2761

Référence électronique

Brigitte Lion, « Femmes, lecture et écriture au temps de Hammurabi », *La Revue de la BNU* [En ligne], 14 | 2016, mis en ligne le 01 janvier 2020, consulté le 11 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rbnu/1136> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rbnu.1136>



La Revue de la BNU est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

207. (VAT 6457+6492+6493.)
Fortsetzung.



Tablette scolaire, copie de la composition sumérienne *Le Chant de la houe*, portant à la fin de l'exercice la mention :
« de la main d'une femme scribe » (coll. Vorderasiatisches Museum, Berlin)

FEMMES, LECTURE ET ÉCRITURE AU TEMPS DE HAMMU-RABI

La Mésopotamie est à juste titre célébrée comme l'endroit du monde où l'écriture est apparue, au milieu du IV^e millénaire avant J.-C. Un système de logogrammes (un signe par mot ou notion) est d'abord employé pour noter la langue sumérienne ; dès le milieu du III^e millénaire, l'écriture cunéiforme recourt également à un système syllabique pour noter la langue akkadienne. Les historiens du Proche-Orient ancien ont longtemps considéré que la pratique de la lecture et de l'écriture était réservée à des spécialistes, les scribes. Mais depuis quelques décennies, cette idée a été remise en question et il est devenu clair que, dès le début du II^e millénaire, peut-être même dès la fin du III^e, une partie des élites était suffisamment éduquée pour maîtriser au moins des rudiments de lecture et d'écriture.

Les femmes ne sont pas absentes du monde de l'écrit. D'une part, quelques femmes exercent le métier de scribes. D'autre part, des hommes et des femmes, sans être scribes professionnels, reçoivent une formation au moins sommaire. Le personnel administratif féminin des palais doit, tout comme le personnel masculin, posséder des notions de lecture pour exercer ses fonctions. Et les femmes de familles riches peuvent, comme les hommes, faire face à la nécessité de gérer des archives familiales.

L'époque du roi de Babylone Hammu-rabi (1792-1750 avant J.-C.), ou plus largement l'époque appelée paléo-babylonienne ou amorrite, qui correspond au début du II^e millénaire, sert de cadre chronologique à cette étude. Si l'écrit reste utilisé par les administrations palatiales et le milieu des temples, les tablettes enregistrant les transactions entre particuliers se multiplient pendant cette période, qui est donc particulièrement riche en documents témoignant de la diffusion de l'écrit dans la société¹. Il n'existe pas alors de bibliothèques, au sens de regroupement volontaire de textes littéraires et savants ;

ces derniers existent, mais leur contexte archéologique montre qu'il s'agit de matériel d'apprentissage, recopié par les élèves pour apprendre le sumérien. Les demeures des notables livrent surtout des documents de la pratique : lettres, contrats, procès, conservés pendant plusieurs générations et formant des archives familiales parfois consistantes.

Les femmes scribes sont attestées dès le milieu du III^e millénaire, mais c'est à l'époque paléo-babylonienne qu'elles semblent être les plus nombreuses. C'est aussi à cette époque que le nom de leur métier, « femmes scribes », apparaît parmi d'autres professions dans les listes de vocabulaire que les enfants copient pour apprendre à écrire. Ces professionnelles de l'écrit demeurent cependant rares, le métier étant très majoritairement masculin, sauf dans deux milieux particuliers où la présence d'hommes est jugée peu souhaitable : les palais, où vivent les femmes de la famille royale, et les communautés de femmes consacrées.

Le palais le mieux connu pour cette époque n'est pas celui de Babylone, où les niveaux du II^e millénaire n'ont presque pas été fouillés, mais celui de Mari, en Syrie. Les milliers de tablettes que les archéologues y ont exhumées datent pour la plupart du règne du dernier roi, Zimrī-Lîm, contemporain de Hammu-rabi de Babylone. L'édifice sert de résidence au roi et à une nombreuse population féminine comprenant ses épouses, ses concubines, ses filles et la domesticité, qui assure les activités quotidiennes comme le ménage, l'approvisionnement en eau ou la cuisine². Les listes de distributions de rations d'huile et de laine donnent les noms de plus de cinq cents femmes, dont neuf scribes. Il faut y ajouter deux ou trois scribes affectées spécialement aux cuisines et N. Ziegler propose d'y voir les auteures des centaines de petits billets dits des « repas du roi »,

qui consignent les quantités de nourriture livrées au souverain chaque jour que celui-ci passe au palais. On retrouve une femme scribe, nommée Šīma-ilat, parmi les huit servantes offertes en dot à Šīmatum, l'une des filles du roi, pour son mariage avec le roi d'Ilān-šūrā, en Haute-Mésopotamie, un vassal de Zimrī-Līm : les princesses, mariées à l'étranger, correspondaient avec leur père et leur scribe personnelle pouvait donc rédiger leurs lettres. En Haute-Mésopotamie, les fouilles du palais de Chagar-Bazar ont livré des listes de distribution de rations d'orge au personnel féminin, un peu antérieures à celles de Mari³ ; on trouve là aussi une femme scribe, Abī-libura. En revanche, on ignore la situation dans la partie centrale et méridionale de la Mésopotamie, où l'on ne dispose pas de sources comparables.

Le second milieu dans lequel exercent des scribes professionnelles est celui des femmes consacrées, appelées *nadītum*. Le cas le mieux connu est celui de la ville de Sippar, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Babylone, d'où proviennent de nombreux lots d'archives familiales des 19^e, 18^e et 17^e s. avant J.-C. Des jeunes filles issues des meilleures familles y sont consacrées à la principale divinité de la ville, le dieu soleil Šamaš, et à sa parèdre Aya. Il leur est interdit de se marier et d'avoir des enfants et, si elles mènent leurs affaires et correspondent avec leur famille, elles vivent néanmoins dans un quartier particulier, proche du temple. Une vingtaine de femmes scribes de Sippar sont connues par leur nom, car les scribes, lorsqu'ils (ou elles) rédigent un contrat, indiquent leur nom sur la tablette, en général à la fin de la liste des témoins. Aucune ne se dit explicitement *nadītum*, mais plusieurs le sont certainement car elles portent des noms caractéristiques de ce statut. Elles rédigent pour les *nadītum*, mais aussi parfois pour des hommes, toutes sortes de contrats : achats d'esclaves, de terrains, mise en fermage de champs, contrats de mariage, ainsi que des procès⁴. Cependant la plupart des scribes, y compris ceux travaillant pour des *nadītum*, demeurent des hommes, et il ne faut donc pas conclure trop vite à une stricte séparation des hommes et des femmes, ou du moins des femmes consacrées, dans la société de Sippar. À Sippar encore, dans le milieu des *nadītum*, une dame nommée Elmešum porte le titre de ŠA₁₃.DUB.BA (en sumérien) ou *šandabakkum* (en akkadien), que l'on pourrait traduire par « comptable-archiviste » : ses activités de gestionnaire et d'administratrice supposent la maîtrise de l'écriture et du calcul.

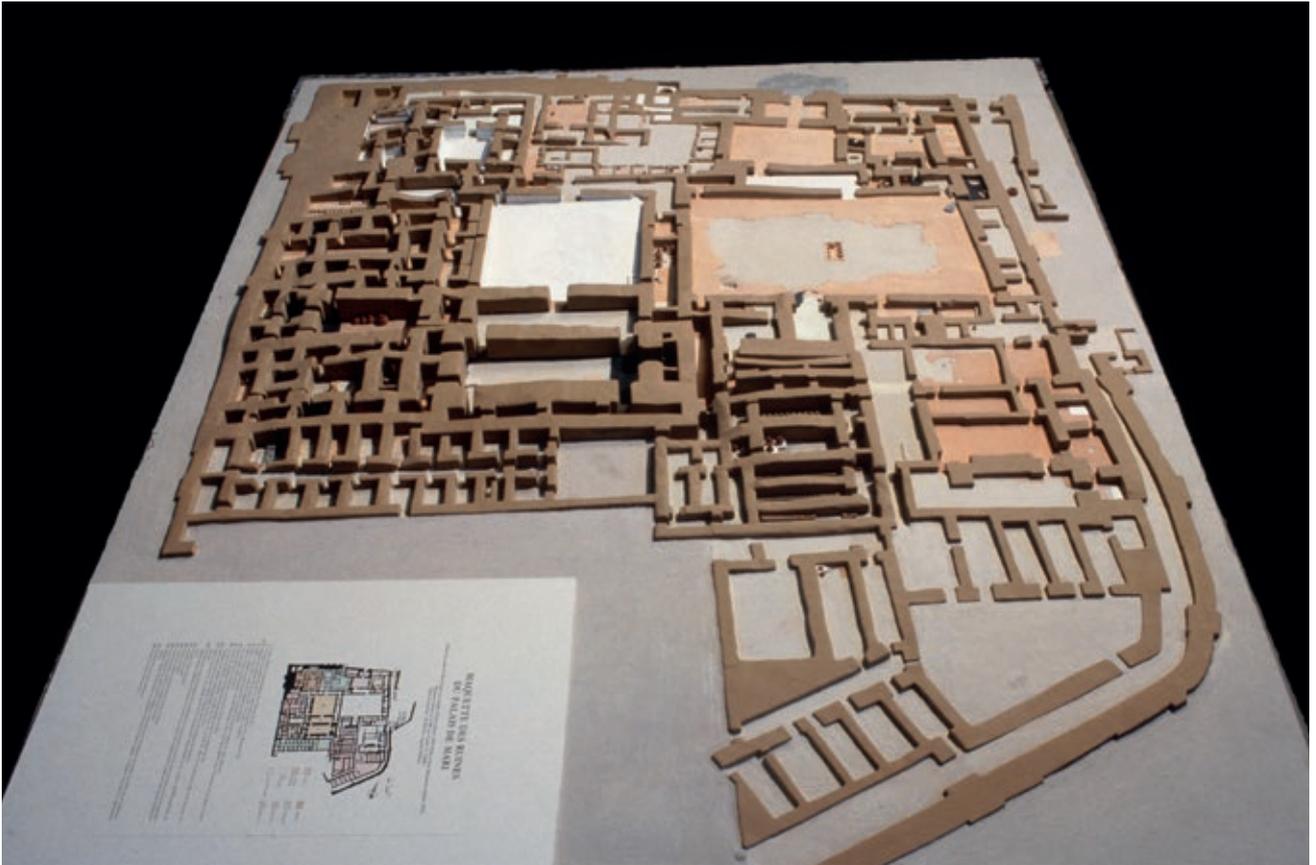
Les scribes professionnelles, en dépit de leurs compétences, ont donc des statuts et des conditions d'existence

très diversifiés. À Mari, elles font partie du personnel dépendant attaché au palais. Le montant de leurs rations montre une hiérarchie interne à leur groupe. Les moins favorisées sont les scribes des cuisines, qui ne reçoivent guère plus que les meunières, boulangères ou puiseuses d'eau. Les autres reçoivent davantage et les mieux loties d'entre elles ont même des rations équivalentes à celles de certaines épouses royales. À Chagar-Bazar, Abī-libura reçoit des rations abondantes, pour un montant double de celles des meunières par exemple. Mais ces femmes peuvent être envoyées dans une autre cour en fonction des choix du roi. En revanche, à Sippar, les scribes évoluant dans le milieu des *nadītum* sont non seulement de statut libre mais aussi, probablement, des membres de l'élite sociale.

On ignore dans quel cadre elles apprennent à écrire. Dans un monde où les professions se transmettent souvent au sein des familles, sont-elles formées par leurs pères ? L'une des scribes de Sippar, Inanna-ama-mu, semble être la fille d'un scribe. Mais on connaît aussi une femme qui porte le titre sumérien de MUNUS.DUMU.É. DUB.DA.A, dont le sens est discuté, mais qui pourrait désigner un « professeur ».

Le matériel scolaire exhumé sur différents sites de Mésopotamie est suffisamment abondant pour avoir permis de reconstituer l'apprentissage suivi par les élèves et sa progression. Quatre tablettes scolaires qui se terminent par la mention « écrit par une fille scribe » sont à ce jour identifiées⁵. L'exercice le plus simple, une liste de syllabes, correspond au début de l'apprentissage du cunéiforme. Le plus complexe, la copie d'une composition en sumérien dite *Le Chant de la houe*, fait partie des passages obligés pour apprendre cette langue morte ; il est étudié à un niveau avancé. Cela indique que les filles suivent un cursus identique à celui des garçons et dépassent l'apprentissage élémentaire. Mais le fait que certaines prennent la peine d'indiquer que l'exercice est fait par une fille peut souligner leur fierté d'avoir accès à un domaine qui leur reste, habituellement, assez fermé : il existe en effet des milliers de tablettes d'exercices, mais toutes anonymes, sans aucune précision sur l'identité des élèves qui doivent, dans leur immense majorité, être des garçons. On ignore la provenance de ces quatre tablettes, mais Sippar n'est pas à exclure.

Mis à part les scribes, d'autres personnes accèdent au monde de l'écrit⁶. Les membres des familles royales sont peut-être dans ce cas. Le plus ancien poète connu par son nom est en fait une poétesse, Enheduanna, fille



Maquette du palais de Mari (coll. Musée du Louvre)



Foies trouvés dans le palais de Mari, témoignant de la pratique de l'hépatoscopie (divination par l'examen du foie des moutons) (coll. Musée du Louvre)

du roi Sargon d'Akkad et grande-prêtresse du dieu Sîn à Ur, au 24^e siècle avant J.-C., auteure d'hymnes en sumérien. Dans le sud de la Mésopotamie, sur différents sites, comme Tello ou Nippur, ont été trouvées des statues de femmes datant de la fin du III^e millénaire ; d'après leur costume, il s'agit de prêtresses de haut rang, souvent issues de familles royales. Or certaines portent, sur leurs genoux, des tablettes et il a été proposé d'y voir une référence aux fonctions d'administratrices de ces dames, qui dirigent la gestion des domaines des divinités⁷. Pour le début du II^e millénaire, il n'existe pas de statues de ce type et nous n'avons pas de preuve directe d'une pratique de l'écrit dans les familles royales, mais il existe peut-être quelques indices en ce sens.

Les rois de Mari et leurs proches sont capables de comprendre les présages hépatoscopiques, la forme de divination la plus répandue à cette époque étant l'observation des marques présentes sur le foie des moutons sacrifiés. Or ces signes sont considérés comme une écriture divine et l'art du devin, qui consiste à les déchiffrer, nécessite un apprentissage complexe. Certains devins ont aussi des compétences de scribes. Une lettre d'un devin à une reine de Mari décrit en termes très techniques les observations qu'il a pu faire sur un foie, ce qui serait totalement inutile si la destinatrice était incapable d'en comprendre le sens⁸. Une lettre de la reine-mère Addu-dūrī à son fils, le roi Zimrī-Līm, indique de même les marques observées par le devin dans une interrogation oraculaire⁹. Il n'en découle pas nécessairement que ces femmes savent lire, mais du moins maîtrisent-elles une technique jugée alors aussi complexe que l'écrit, voire davantage.

Les reines et certaines épouses royales possèdent des sceaux gravés à leur nom, qui leur permettent de sceller non seulement les tablettes, mais aussi les systèmes de fermeture de portes ainsi que différents types de contenants. Agissant au sein du palais comme administratrices, elles peuvent, sur ordre royal, ouvrir ou fermer les magasins et les réserves. Les opérations d'ouverture supposent une observation précise des scellés placés par la dernière personne autorisée à ouvrir la pièce. Or les sceaux portent souvent, outre des dessins, le nom de leur propriétaire et il a été observé que lorsqu'un sceau n'est pas complètement déroulé, l'inscription est privilégiée, plutôt que la scène figurée, souvent très stéréotypée à cette époque. Savoir lire est donc certainement une nécessité pour les fonctionnaires de haut rang. Les dames de la cour devant parfois assumer ce rôle, cela constitue un autre argument pour supposer qu'elles savent au moins lire.

Au début du II^e millénaire, l'usage de l'écriture déborde largement du monde des palais. Dans la plupart des villes de Mésopotamie, de nombreuses tablettes ont été exhumées dans des maisons, témoignant de l'existence d'archives familiales, constituées de dizaines, voire de centaines de tablettes, conservées sur plusieurs générations. Dans ces archives, les femmes apparaissent dans diverses activités économiques. Elles envoient ou reçoivent des lettres. Cela ne suffit pas à attester de leur capacité à lire ou à écrire, pas plus d'ailleurs que dans le cas des hommes. Mais plusieurs indices montrent que l'usage de l'écrit s'est alors répandu parmi les élites.

Dans la ville d'Aššur, qui pratique à la même époque le grand commerce avec l'Anatolie, les marchands savent fort bien compter et certains donnent un maître à leurs fils pour qu'ils apprennent à écrire. Les épouses des marchands, en leur absence, concluent des contrats en leur nom propre et les scellent, et elles contrôlent les interventions des collègues de leur époux dans les archives. Certaines envoient des lettres non dépourvues de fautes... qu'elles rédigent peut-être elles-mêmes. Les scribes professionnelles ne sont pas attestées, mais il existe au moins une mention certaine d'une tablette économique rédigée par une femme¹⁰.

C. Wilcke a examiné le vocabulaire relatif à l'écriture et à la lecture dans la documentation paléo-babylonienne¹¹. Dans la plupart des cas, on « fait écrire » une tablette par un scribe et on en « écoute » la lecture par une personne compétente, qui en « crie » le texte. Mais il arrive aussi qu'on « écrive » une tablette, sans qu'il soit implicitement fait référence à un rédacteur professionnel, ou qu'on la « regarde », ce qui renvoie à une lecture directe. Or ces termes sont bien attestés dans divers corpus paléo-babyloniens et, parmi les personnes supposées « regarder » les lettres qu'elles reçoivent, figurent quelques femmes. Quant à la capacité des femmes à écrire par elles-mêmes, l'un des plus beaux exemples s'en trouve dans un compte rendu de procès de Sippar (CT 2 47), datable de la fin du 19^e siècle ou du tout début du 18^e, qui relate l'affaire suivante. Amat-Šamaš, une *nadītum* du dieu Šamaš, a adopté une autre *nadītum* pour lui léguer ses biens, comme cela arrive fréquemment puisque ces femmes consacrées n'ont pas d'enfants. Après la mort d'Amat-Šamaš, deux hommes, probablement des membres de sa famille, offusqués de voir ses biens leur échapper, font un procès à l'héritière, et lui déclarent : « Amat-Šamaš ne t'a absolument pas donné de maison et elle n'a pas écrit de tablette pour toi. Après sa mort, c'est toi qui as écrit (la tablette) ». Si la *nadītum*, dont le nom n'est pas



Lettre de dame Tariša à son frère Aššur-taklaku, trouvée à Kültepe (antique Kaneš), en Cappadoce, où les Assyriens venaient faire du commerce (19^e siècle avant J.-C.)

précisé, est accusée d'avoir produit un faux, elle est donc supposée capable d'écrire une tablette de testament et d'adoption assez convaincante. Elle devait pour cela bien connaître non seulement les signes d'écriture, mais aussi des formules juridiques stéréotypées, dont certaines sont en sumérien. Or rien n'indique que cette femme soit elle-même une scribe. En outre, les accusateurs sont confondus par « les témoins, hommes et femmes : ils ont dit que, de son vivant, elle (= Amat-Šamaš) avait bien donné la maison et écrit la tablette », ce qui indique cette fois que l'adoptante a rédigé elle-même l'acte d'adoption qui constitue en même temps son testament.

Les gens riches peuvent en effet apprendre à lire et à écrire : le cas est avéré par le matériel scolaire trouvé à Sippar, dans la maison du grand lamentateur Ur-Utu¹². Cet homme n'a guère besoin de lire pour exercer son métier et peu de prières ont été trouvées chez lui car, fils de lamentateur, il a dû les apprendre par transmission orale. Mais en tant que grand propriétaire, il conserve d'abondantes archives, les plus vastes trouvées à ce jour dans la maison d'un particulier : plus de 2 000 tablettes, parmi lesquelles figurent tous les documents d'achats de ses biens, qui lui servent de titres de propriété. L'accès à l'écrit lui est donc très utile pour gérer ses biens. Les femmes issues des mêmes familles aisées, et en particulier les *nadītum*, propriétaires elles aussi des biens meubles et immeubles qu'elles font fructifier, doivent avoir, pour les mêmes raisons, les mêmes compétences. Il est donc possible que les garçons et certaines filles, en particulier celles que leurs parents destinent non au mariage mais à la consécration, reçoivent dans leur enfance une même formation à l'écriture. Un lot de tablettes enregistrant les

activités économiques d'un frère et d'une sœur, elle aussi consacrée mais au dieu Adad, a été exhumé, encore une fois à Sippar : des textes scolaires proviennent du même niveau et ils sont peut-être des témoins de l'éducation reçue par cette dame¹³.

La littérature sumérienne, connue par des manuscrits dont la plupart datent de l'époque paléo-babylonienne, montre que les activités d'écriture et de calcul sont le fait des déesses plutôt que des dieux¹⁴. La patronne des scribes est la déesse Nisaba. Dans le monde des morts, aux côtés de la reine Ereškigal, se tient une déesse scribe, peut-être dans un rôle d'administratrice qui correspond à ce qui existe dans certains palais.

Cette vision mythologique ne correspond pas cependant à la réalité, où la présence des femmes dans la sphère de l'écrit semble bien plus réduite que celle des hommes. Mais la différence, dans ce domaine, entre femmes et hommes, est quantitative et reflète la place des unes et des autres dans l'économie et la société. Les femmes, si elles sont loin d'être invisibles dans la documentation mésopotamienne, y sont pourtant moins présentes que les hommes, car elles participent moins activement à la vie économique, la propriété des terres, donc des moyens de production, et les revenus qui en découlent étant le plus souvent aux mains des hommes. En revanche, il n'y a pas, dans l'accès au savoir, de différence qualitative : les femmes ont le même rapport à l'écrit que les hommes – même apprentissage, mêmes usages, voire même spécialisation professionnelle.

Brigitte Lion

ORIENTATIONS

BIBLIOGRAPHIQUES :

- Barberon, Lucile, « Les documents d'archives des religieuses en Babylonie ancienne : usage, transmission et conservation », in F. Briquel-Chatonnet et al. (éd.), *Femmes, cultures et sociétés dans les civilisations méditerranéennes et proche-orientales de l'Antiquité*, Topoi Supplément 10, Lyon, 2009, p. 273-288
- Charpin, Dominique, *Lire et écrire à Babylone*, Paris, PUF, 2008
- Durand, Jean-Marie, *Documents épistolaires du palais de Mari*, tome 3, Paris, Le Cerf, 2000
- Lion, Brigitte, « Dame Inanna-ama-mu, scribe à Sippar », in *Revue d'assyriologie*, n° 95 (2001), p. 7-32
- Lion, Brigitte, « Les femmes scribes de Sippar », in F. Briquel-Chatonnet et al. (éd.), op. cit., p. 289-303
- Lion, Brigitte, « Literacy and gender », in K. Radner et E. Robson (éd.), *Oxford Handbook of Cuneiform Culture*, Oxford, Oxford University Press, 2011, p. 90-112
- Lion, Brigitte, et Robson, Eleanor, « Quelques textes scolaires paléo-babyloniens rédigés par des femmes », in *Journal of Cuneiform Studies*, n° 57 (2005), p. 37-54
- Michel, Cécile, « Les femmes et l'écrit dans les archives paléo-assyriennes », in F. Briquel-Chatonnet et al. (éd.), op. cit., p. 253-272
- Robson, Eleanor, « Gendered literacy and numeracy in the Sumerian literary corpus », in J. Ebeling et G. Cunningham (éd.), *Analysing Literary Sumerian Corpus-based Approaches*, Londres et Oakville, Equinox, 2007, p. 215-249
- Suter, Claudia, « Between Human and Divine : High Priestesses in Image from the Akkad to the Isin-Larsa Period », in Jack Cheng et Marian H. Feldman (éd.), *Ancient Near East in Context. Studies in Honor of Irene J. Winter by Her Students*, Leiden et Boston, Brill, 2007, p. 317-361
- Talon, Philippe, *Old Babylonian Texts from Chagar Bazar*, Akkadica Supplementum X, Bruxelles, Fondation assyriologique Georges Dossin, 1997
- Tanret, Michel, *Per aspera ad astra. L'apprentissage du cunéiforme à Sippar-Amnānum pendant la période paléobabylonienne tardive*, Gand, Université de Gand, 2002
- Wilcke, Claus, *Wer las und schrieb in Babylonien und Assyrien. Überlegungen zur Literalität im Alten Zweistromland*, München, Bayerische Akademie der Wissenschaften, 2000
- Ziegler, Nele, *Le Harem de Zimrî-Lîm*, Paris, SEPOA, 1999

Notes

- 1 — Wilcke, 2000 ; Charpin, 2008 (pour ces références et les suivantes, voir la bibliographie)
- 2 — Ziegler, 1999
- 3 — Talon, 1997
- 4 — Lion, 2001 ; Lion, 2009
- 5 — Lion et Robson, 2005
- 6 — Charpin, 2008, p. 31-60
- 7 — Suter, 2007
- 8 — ARM 10 162 : Durand, 2000, p. 360-361, n° 1175
- 9 — ARM 10 55 : Durand, 2000, p. 278, n° 1093
- 10 — Michel, 2009
- 11 — Wilcke, 2000
- 12 — Tanret, 2002
- 13 — Barberon, 2009
- 14 — Robson, 2007